

14 AVR. 2010



PREFECTURE DE LA GIRONDE

SCE JEUNESSE FAMILLE SPORTS ET ASSOCIATIONS
Conseil et soutien des associations
Esplanade Charles de Gaulle
33077 BORDEAUX CEDEX
05.56.90.62.87 ou 88 ou 89

Le numéro W332010359
est à rappeler dans toute
correspondance

Récépissé de Déclaration de CREATION
de l'association n° W332010359

Vu la loi du 1er Juillet 1901 relative au contrat d' association ;
Vu le décret du 16 Août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

PREFECTURE DE LA GIRONDE

donne récépissé à **Monsieur le Président**
d'une déclaration en date du : **13 avril 2010**
faisant connaître la constitution d'une association ayant pour titre :

ASSOCIATION DES ENTRAINEURS AQUITAINS D ATHLETISME

dont le siège social est situé : 73 avenue du château d'eau bt b
33700 Mérignac

Décision prise le : **08 avril 2010**

Pièces fournies : Liste dirigeants
Statuts

Bordeaux, le 13 avril 2010

LE PREFET,

Pour le préfet de la Gironde,
et par délégation, pour la
D.D.C.S.

Philippe GASNIER

Loi du 1 juillet 1901, article 5 - al 5,6 et 7 - Décret du 16 août 1901, article 3

Les associations sont tenues de faire connaître, dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction, ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts. Ces modifications et changements ne sont opposables aux tiers qu'à partir du jour où ils auront été déclarés. Les modifications et changements seront, en outre, consignés sur un registre spécial qui devra être présenté aux autorités administratives ou judiciaires chaque fois qu'elles en feront la demande.

Loi du 1 juillet 1901, article 8 - al 1

Seront punis d'une amende de 1500 € en première infraction, et, en cas de récidive, ceux qui auront contrevenu aux dispositions de l'article 5.

NOTA

L'insertion au Journal Officiel des modifications portant sur le titre, l'objet, le siège social d'une association est facultative. Elle ne peut être exigée des tiers car le récépissé délivré par les services préfectoraux fait foi dans tous les cas.

La loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'Etat concernés. L'article 40 de cette loi vous garantit un droit d'accès et de rectification. Celui-ci peut s'exercer auprès du préfet ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de votre association, pour les données à caractère personnel concernant les personnes physiques déclarées comme étant chargées de sa direction ou de son administration.

dins et agriculteurs d'une part, entre habitants du quartier d'autre part ; promouvoir une agriculture durable, des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables, à travers une information citoyenne et le soutien à des agriculteurs de proximité s'engageant dans cette démarche ; faciliter au plus grand nombre l'accès et l'éducation à une alimentation issue de cette agriculture ; permettre à ses adhérents de retrouver des liens avec la terre et de participer à des ateliers pédagogiques sur les fermes de ses partenaires. *Siège social* : rue Jean Giono, 33700 Mérignac. *Date de la déclaration* : 13 avril 2010.

427 - * Déclaration à la préfecture de la Gironde. **MEDECINS D'AFRIQUE AQUITAINE**. *Objet* : relayer les actions de communication de Médecins d'Afrique dans la région Aquitaine, participer régionalement à la mobilisation des fonds privés et institutionnels pour les actions de terrains de Médecins d'Afrique, participer aux appels à projets dans la région Aquitaine, faciliter aux appels à projets dans la région Aquitaine, faciliter l'entretien du réseau de contacts et de partenaires dans la région, travailler à assurer les adhésions régionales pour l'association, en lien avec la Coordination Europe, dynamiser et animer le réseau des membres en Aquitaine selon les procédures de la Coordination Europe, mobiliser localement les personnes ressources qui souhaitent s'impliquer dans les projets, mobiliser la diaspora africaine à s'impliquer davantage dans la résolution des problèmes de santé en Afrique, mobiliser des acteurs de santé en Europe pour des actions en faveur de la diaspora africaine dans la région, mobiliser des soutiens matériels, financiers, techniques et logistique. *Siège social* : 1, rue Guérin, 33000 Bordeaux. *Date de la déclaration* : 13 avril 2010.

428 - * Déclaration à la préfecture de la Gironde. **CARRELET D'AS**. *Objet* : réunir les As du carrel pour qu'ils s'adonnent à toute activité de détente ou à toute non-activité. *Siège social* : 2, cours Pasteur, 33000 Bordeaux. *Date de la déclaration* : 13 avril 2010.

429 - * Déclaration à la préfecture de la Gironde. **ASSOCIATION LOCALES DES CAMARADES DE COMBAT DE CASTRES - GIRONDE**. *Objet* : maintenir, dans l'intérêt supérieur du pays, les liens de camaraderie, d'amitié et de solidarité qui existent entre ceux qui ont participé à la défense de la patrie, et notamment ceux qui ont vocation à relever de l'organisme officiel en charge des anciens combattants et victimes de guerre ; de ce fait, elle peut adhérer, en accord avec UNC 33, à un comité d'entente, à caractère exclusivement communal ; défendre, par tous moyens en son pouvoir, les intérêts moraux, sociaux et matériels de ses adhérents et de leurs ayants droit (ascendants, descendants, conjoints, orphelins) ; perpétuer, dans la France métropolitaine, dans les départements d'outre mer et dans les territoires d'outre mer, comme chez nos alliés, le souvenir des combattants morts pour la France, servir leur mémoire, entretenir et développer des relations fraternelles avec les anciens combattants des nations amies ou alliées. *Siège social* : Hôtel de Ville, 1, place de la Mairie, 33640 Castres-Gironde. *Date de la déclaration* : 13 avril 2010.

430 - * Déclaration à la préfecture de la Gironde. **LES AMIS DES ENFANTS D'HANNA**. *Objet* : soutenir l'orphelinat "Hanna Orphan Home" qui accueille des enfants d'Addis Abeba, en Ethiopie. *Siège social* : 7, rue Pierre Lassalle, 33110 Le Bouscat. *Date de la déclaration* : 13 avril 2010.

431 - * Déclaration à la préfecture de la Gironde. **HAPPY BASSDAY**. *Objet* : développer des rencontres culturelles, communiquer et faire découvrir au public la musique et l'art en général ; mettre à disposition un réseau et des compétences, auprès de tout projet culturel correspondant à l'objet de l'association ; participer à la gestion de tous les éléments intégrés à une activité culturelle, sa communication et son développement ; l'association pourra s'intéresser directement ou indirectement par voie d'apport, de souscription ou d'achat de titres, d'intervention financière ou de toute autre manière dans les affaires, entreprises, associations, ou sociétés dont l'objet social serait similaire, analogue, connexe ou simplement utile à la réalisation de son objet. *Siège social* : 9, impasse Saint James, 33000 Bordeaux. *Date de la déclaration* : 13 avril 2010.

432 - * Déclaration à la préfecture de la Gironde. **DISSIDENCE ROCK**. *Objet* : organisation de spectacles vivants. *Siège social* : 268, rue Sainte Catherine, 33000 Bordeaux. *Date de la déclaration* : 13 avril 2010.

433 - * Déclaration à la préfecture de la Gironde. **WHY NOTES GROUPE MUSICAL**. *Objet* : promotion de la musique en groupe sous toutes ses formes ; animation de manifestations musicales. *Siège social* : mairie de Canéjan, allée Poggio Mirreto, BP 90031, 33610 Canéjan. *Date de la déclaration* : 13 avril 2010.

434 - * Déclaration à la préfecture de la Gironde. **FRUITS ET LEGUMES D'AQUITAINE**. *Objet* : mise en oeuvre d'actions communes entre ses adhérents ; accompagner le développement des fruits et légumes en Aquitaine ; en particulier, elle se donne pour rôle : de représenter l'intérêt de ses membres auprès des pouvoirs publics, des collectivités territoriales, de l'administration régionale, des organismes professionnels agricoles ou de toute autre institution régionale, nationale et européenne liée au développement des fruits et légumes, d'organiser et coordonner les projets de développement des fruits et légumes à chacune des étapes de la filière, notamment : recherche et expérimentation ; développement et formation ; communication métier et filière ; financement de l'entreprise ; veille et prospective, d'entretenir la cohésion des organismes qui interviennent dans la filière fruits et légumes d'Aquitaine en veillant à leur interdépendance tout en respectant leur autonomie ; et plus globalement oeuvrer pour l'ensemble des activités de la filière fruits et légumes, tout en sachant que toute action liée à la conjoncture de marché, à l'OCM, à la promotion produit relève des entreprises elles-mêmes, ou du collectif qu'elles voudront mettre en place : pour ce faire, Fruits et Légumes d'Aquitaine sera interlocuteur des financeurs publics (Europe, Etat, Collectivités territoriales) et pourra par convention déléguer à des maîtres d'oeuvre les programmes d'action. *Siège social* : INRA, 71, rue Edouard Bourlaux, BP 81, 33883 Villenave-d'Ornon cedex. *Date de la déclaration* : 13 avril 2010.

435 - * Déclaration à la préfecture de la Gironde. **ASSOCIATION DES ENTRAINEURS AQUITAINS D'ATHLETISME**. *Objet* : établir des liens d'amitiés, de technique et de solidarité les plus étroits possibles entre les membres ; aider au développement de l'athlétisme sous toutes ses formes ; promouvoir la recherche et le développement des techniques de l'athlétisme. *Siège social* : bâtiment B, 73, avenue du Château d'Eau, 33700 Mérignac. *Date de la déclaration* : 13 avril 2010.

436 - * Déclaration à la sous-préfecture du Bassin d'Arcachon. **BENEVOLES GUJAN-MESTRAS (B.G.M.)**. *Objet* : apporter son aide aux diverses animations culturelles, sportives et ludiques organisées par la ville de Gujan-Mestras et ses établissements publics, ainsi qu'aux associations de son choix. *Siège social* : 19, allée de Bordeaux, 33470 Gujan-Mestras. *Date de la déclaration* : 13 avril 2010.

437 - * Déclaration à la préfecture de la Gironde. **1 2 3 EVEIL NATURE**. *Objet* : sensibiliser un public au respect de son environnement, aux éléments naturels qui l'entoure, et à tous autres éléments pouvant y apporter une influence ; travailler aussi à faire évoluer le comportement du public vers une attitude plus respectueuse et moins polluante. *Siège social* : maison de la nature, 3, rue Tausia, 33800 Bordeaux. *Date de la déclaration* : 14 avril 2010.

438 - * Déclaration à la préfecture de la Gironde. **CONSEIL TUTEUR EXTERNE SENIOR**. *Objet* : l'étude et la mise en oeuvre de services en faveur des entreprises, des collectivités et du monde associatif, développer l'emploi, l'insertion et les compétences pour les entreprises, individus et associations par des actions concrètes dont le conseil, la formation sous toutes formes, les interventions, publications, conférences, événements ; ces services peuvent prendre des formes multiples, des actions de formation sous toutes les formes, des actions de transmission des savoirs, des savoirs-faire, des opérations de communication externe ou interne, des actions pour renforcer l'image, la notoriété et la cohésion d'entreprise, des actions pour favoriser l'emploi, l'insertion et le développement des compétences, des sujets spécifiques suivant les besoins exprimés par la structure bénéficiaire. *Siège social* : 2, rue Maryse Bastié, 33300 Bordeaux. *Date de la déclaration* : 14 avril 2010.

439 - * Déclaration à la préfecture de la Gironde. **BORDEAUX FIXED GEAR**. *Objet* : réunir des amateurs du vélo en ayant pour ambition le référencement et la promotion des pratiques du vélo en milieu urbain. *Siège social* : 9, rue Pierre Brossolette, 33130 Bègles. *Date de la déclaration* : 14 avril 2010.